







# **NETTOYANT ALU-INOX**

Polish de nettoyage des surfaces alu-inox

# CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Mousse dégraissante et désoxydante des surfaces en aluminium, inox et métalliques non peintes
- Contient un abrasif puissant (silice micronisée) pour une action de polissage rapide et efficace
- Elimine les dépôts d'oxyde, les rayures, les traces de pollution et de calcaire
- Redonne l'éclat du neuf aux surfaces ternies
- · Effet longue durée
- · Utilisation en intérieur comme en extérieur

#### **DOMAINES D'APPLICATION**

- · Métiers de la serrurerie et de la chaudronnerie
- Menuiseries
- Vérandas
- Réservoirs
- Cuves non alimentaire
- Main courante

# **MODE D'EMPLOI**

- Bien agiter l'aérosol
- · Pulvériser sur la surface à nettoyer
- · Répartir et frotter à l'aide d'un chiffon
- Essuyer à l'aide d'un chiffon propre et sec dans le sens du polissage du métal afin d'éliminer toutes les traces blanches (silice micronisée)
- Ne pas laisser sécher sur les traces blanches le support
- Un rinçage à l'eau claire froide ou tiède peut s'avérer nécessaire



# **CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES**

État physique : Liquide
Couleur : Blanc
Odeur : Ammoniaque
Point éclair : < à 0°C</li>
Masse volumique : 1.052 g/cm³

#### CONDITIONNEMENT

Aérosol 650/500ml x 12
 Code produit : 005131

#### **STOCKAGE**

 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F.



Cette fiche technique a été établie le 01/12/20 et annule toutes les fiches précédentes. Les renseignements fournis sont basés sur nos connaissances et expériences à ce jour. L'attention des utilisateurs attirée sur les risques éventuels encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.